

La 2^e réunion informelle sur le Sahara, l'occasion de présenter à nouveau l'initiative marocaine d'autonomie

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-02-2010 20:05:59

La 2^e-ème série des pourparlers informels sur le Sahara, tenue les 10 et 11 février en banlieue new yorkaise, a offert l'opportunité à la délégation marocaine de présenter à nouveau l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara marocain et de démontrer sa vocation, sa finalité, sa justesse et sa totale conformité avec la légalité internationale et avec l'esprit et la lettre des résolutions du Conseil de sécurité, a déclaré le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Taïb Fassi Fihri.

"De même, nous avons répondu à certaines observations et questions à son sujet", a souligné M. Fassi Fihri, dans une déclaration à la presse à l'issue de ces pourparlers

Le ministre a indiqué "qu'à l'instar des rounds précédents, tenus à Manhasset, la délégation marocaine a réitéré sa position politique, juridique et opérationnelle vis-à-vis de la proposition du Polisario et redémontré qu'elle n'apportait absolument rien de nouveau quant aux possibilités et mécanismes pour aboutir à une solution définitive, car elle reprend à cet égard des plans initiaux dont l'inapplicabilité a été démontrée".

"Le Maroc est disposé à poursuivre cet exercice sur la base des indications clairement définies dans les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier celles qui précisent la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie et appellent à une négociation substantielle qui tienne compte des efforts sérieux et crédibles développés par le Maroc depuis 2006 sur la base du réalisme et de l'esprit de compromis", a ajouté M. Fassi Fihri.

Cette deuxième réunion informelle intervient à la suite des quatre rounds du premier cycle de négociations, tenus à Manhasset en 2007 et 2008, sous les auspices de l'ancien Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. Peter Van Walsum.

Ces résolutions appellent l'ensemble des parties à s'engager dans des négociations intenses et substantielles, en tenant compte des efforts déployés par le Royaume depuis 2006, et en faisant montre de réalisme et d'esprit de compromis, pour parvenir à une solution politique et définitive au différend régional relatif au Sahara marocain.

Dans ce contexte, la délégation marocaine à la réunion de New York a marqué sa disponibilité à négocier une solution réaliste et réalisable sur la base de l'Initiative marocaine d'autonomie, dont la prééminence a été clairement soulignée par le Conseil de sécurité.

Elle a ainsi insisté sur la pertinence de cette initiative, rappelé la démarche démocratique ayant présidé à son élaboration, exposé son contenu substantiel, démontré sa conformité avec la légalité internationale et analysé sa portée régionale.

Le Maroc a relevé, comme lors des autres réunions, le référentiel obsolète de la soi-disant proposition des autres parties, son contenu dépassé, sa lecture biaisée et orientée du principe de l'autodétermination et sa philosophie contraire à l'orientation donnée par le Conseil de sécurité et souhaitée par la Communauté internationale pour la résolution de ce différend régional.

Tout en mettant l'accent sur l'inapplicabilité d'un référendum à options extrêmes, la délégation marocaine a démontré que le recours au référendum est minoritaire dans la pratique onusienne, la majorité des situations ayant été résolues à travers les négociations entre les parties.

MAP